



L'Echo des Relais

Mai 2020 n°8

Edito

Dans ce numéro :

Edito	1
Dossier : L'accueil d'un stagiaire	2
Article : Jeunes enfants et écrans : mieux contrôler leurs usages	4
La vie du RAM... en images Lectures du moment Quizz	6
Jeu : Mots mêlés A vos agendas !	7

Nous vivons actuellement une conjoncture très particulière et inconnue de nous tous, mais nous entrons progressivement dans la période du déconfinement.

A ce jour, la situation est plutôt rassurante mais il nous faudra rester vigilants et prudents. C'est pourquoi, après réflexion, pour la sécurité des enfants et de nos assistantes maternelles, nous avons décidé de ne pas reprendre les animations, et ce, jusqu'à la fin de cette année scolaire.

Vos animatrices continueront à être près de vous par des mails, des appels ou des visio-conférences, et je ne doute pas qu'elles sauront vous apporter idées et réconfort et vous offrir un service adapté à cette nouvelle situation. Je les remercie vivement pour l'énergie et l'ingéniosité qu'elles ont déployées durant ces dernières semaines.

L'été arrive, profitons-en pour redécouvrir notre beau pays et nos régions, continuons à construire des projets, créons de nouvelles façons de faire, de communiquer, d'être ensemble et imaginons une rentrée riche et animée !

Portez-vous bien.

Mme Anita BENIER

Vice-président en charge des RAM



ZOOM SUR...

TEMPS LECTURE

Malgré le déconfinement prévu prochainement, les accueils-jeux ne reprendront pas d'ici la rentrée de septembre.

Néanmoins, avec un peu de créativité, il est possible de continuer à vous proposer des petits temps communs comme un peu de lecture par exemple par visio-conférence.

C'est ce que nous allons vous proposer à partir de juin, le temps de nous organiser et de récupérer nos caisses de livres.

SITE

Retrouvez les RAM sur le site :

<https://www.ccterresduvaldeloire.fr/listes/petite-enfance/>

CONTACTS

Relais Assistantes Maternelles Le Bonheur des Lutins

- Pour joindre Amélie BOUVIER-BURETTE : 1 rue de l'Abattoir 45190 BEAUGENCY
ram.bonheurdeslutins2@ccterresduvaldeloire.fr / 02 38 46 44 70 - 06 31 38 64 05

- Pour joindre Marie-Laurence PELLETIER : 2 rue Pierre Gailly 45130 BAULE
ram.val.ardoux@ccterresduvaldeloire.fr / 02 38 44 48 74 - 06 80 44 12 27

Dossier : L'accueil d'un stagiaire au domicile de l'assistant maternel (mars 2019)

Dans le cadre de son activité professionnelle, l'assistant maternel qu'il exerce à son domicile ou en MAM, peut être sollicité afin d'accueillir un stagiaire.

Si cette pratique est autorisée, elle est néanmoins soumise à condition et cette décision relève de la responsabilité de l'assistant maternel.

⇒ L'autorisation n'est pas du ressort des services de PMI. Néanmoins, l'assistant maternel (AM) doit les en informer avant le début du stage (coupon ci-joint) et leur transmettre l'ensemble des documents demandés.

⇒ Le stagiaire ne peut avoir qu'un rôle d'observation ;

Il ne peut intervenir seul auprès des enfants (jeux, repas, promenade...).

Les soins corporels prodigués à l'enfant (toilette, change, passage aux toilettes...) restent du seul ressort de l'assistant maternel.

⇒ L'assistant maternel encadrant un stagiaire dans le cadre du CAP AEPE, doit être agréé et assurer l'accueil des enfants depuis au moins 5 ans.

⇒ Il doit également avoir réalisé sa formation obligatoire dans sa totalité (120 heures) et avoir validé l'épreuve EP1 du CAP petite enfance,

Ou détenir les unités U1 et U3 du CAP Accompagnant éducatif petite enfance,

Ou enfin être titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou tout autre diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance inscrit au RNCP d'au moins de niveau III.

Concernant les autres stages (hors CAP AEPE), les stagiaires peuvent être encadrés par un assistant maternel ne répondant pas aux conditions ci-dessus.

⇒ Une convention de stage (établie par l'école ou le centre de formation) doit être signée entre l'assistant maternel, le stagiaire (ou ses représentants légaux) et l'établissement de ce dernier.

⇒ Les parents/employeurs doivent être informés au préalable de l'accueil du stagiaire et donner leur accord par écrit (coupon ci-joint).

⇒ Le stagiaire doit fournir à l'AM un certificat médical précisant qu'il est à jour de ses vaccinations obligatoires (document ci-joint), de même qu'une copie de sa couverture responsabilité civile.

⇒ La couverture responsabilité civile professionnelle de l'assistant maternel doit prévoir le cas de la présence de stagiaire.

⇒ Dans le cas d'un stagiaire majeur, le casier judiciaire n°2 sera sollicité par les services de PMI (document ci-joint à compléter).

⇒ A noter que dans le cadre de l'exercice en MAM, l'accueil d'un seul stagiaire est autorisé.

Marina NISOLE
Responsable de l'Accueil individuel du
jeune enfant



Les consignes sont les mêmes pour les assistantes maternelles du 41. Le service de Prévention et Protection Maternelle et Infantile (PPMI) est informé de la venue d'un stagiaire et reçoit toutes les informations nécessaires, avant le début du stage.

Article : Jeunes enfants et écrans : mieux contrôler leurs usages

Le thème du dossier avait été décidé avant les événements que nous venons de vivre. Il ne faut donc pas y voir un quelconque jugement ou le prendre comme un article moralisateur. Les enfants devaient rester à la maison et chaque parent ou assistante maternelle a fait au mieux pour s'adapter à la situation.

Aujourd'hui nous sommes régulièrement interpellés sur les dangers des écrans. Ces écrans se matérialisent par les téléviseurs, les ordinateurs, les téléphones portables, les consoles ou encore les tablettes.

Si ce sont des outils incontournables ; nous adultes, avons la responsabilité de leurs impacts sur les enfants.

Il est important de rappeler que les besoins de l'enfant restent d'ordre physiologique (dormir, manger, déféquer, être changé...) et psychologique (communiquer avec ses congénères, s'attacher, explorer, tester, être câliné...)

I- L'impact sur l'enfant

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel fait la campagne de « **PAS D'ÉCRANS AVANT 3 ANS** »

Une exposition précoce et répétée aux écrans est nocive au développement de l'enfant.

Pour bien se développer, un tout petit a besoin d'interactions avec son environnement. Son entourage est la meilleure source de stimulation pour lui. Les écrans ne remplacent en aucun cas l'interaction émotionnelle et affective avec les siens.

De 0 à 3 ans l'enfant doit développer 4 compétences

Le langage : apprentissage en interaction avec ses proches (bain de langage)

Déchiffrer les mimiques : par le mimétisme

Attention et concentration : jouer seul, faire et refaire, ne pas abandonner l'idée d'une première volonté.

Motricité globale et fine : être acteur, bouger, explorer, toucher

Un bébé installé dans son transat face à la télé devient passif et est bridé dans ses mouvements.

Le jeune enfant soumis trop tôt aux écrans devient captif du rythme rapide des images, des couleurs et des sons. C'est une surstimulation que l'enfant petit n'est pas en capacité de supporter et de comprendre.

L'omniprésence de cette ambiance (sons et images) n'apprend pas au bébé à accepter le calme et apprendre à s'occuper tout seul.

De 3 ans à 6 ans : un environnement pauvre, surstimulant et addictif

Les écrans rendent l'enfant passif, le transforment en spectateur au moment où il doit être acteur et développer ses capacités cognitives (mémoire, attention, apprentissages, coordination) et ses capacités motrices : l'enfant a besoin de marcher, courir, sauter, expérimenter seul et avec les autres.

Le sommeil de l'enfant peut être perturbé si les images sont non appropriées, ou agressives. Il peut se trouver en insécurité affective face au contenu et souvent seul devant l'écran.

L'utilisation des différents écrans réduit le temps accordé aux activités de jeux libres et activités physiques.

Elle entraîne de la sédentarité et un risque de surpoids. D'autres problèmes de santé peuvent se rajouter tels que maux de tête, myopie et problème de posture.

L'écran semble apaiser l'enfant, mais il provoque une excitation intérieure. La charge émotionnelle due au contenu peut entraîner une insécurité affective pouvant déclencher une colère lorsque l'écran s'éteint.

Il peut y avoir une vraie dépendance face aux écrans lorsque l'enfant en a besoin pour se calmer et qu'il y a « crise » au moment de l'arrêt.

Il faut rester vigilant si l'enfant s'isole régulièrement, et qu'il refuse les activités partagées.



Dessins d'enfants de 5 à 6 ans exposés à moins de une heure de télévision par jour.



Dessins d'enfants de 5 à 6 ans exposés à plus de trois heures de télévision par jour.

II – Quelle prévention mettre en place ?

C'est en expérimentant son environnement par le biais de ses cinq sens : la vue, l'ouïe, le toucher, le goût et l'odorat que l'enfant développe son intelligence, qu'il saisit les relations de cause à effet, les lois physiques qui régissent le monde dans lequel il évolue. Construire avec bébé un lien d'accordage, répondre à ses nombreux besoins, l'accompagner progressivement vers la capacité et le plaisir à jouer seul, même si cela est parfois difficilement compatible avec les rythmes, les conditions de vie et les préoccupations des parents.

Mais les méfaits des écrans, quels qu'ils soient, demeurent sous-estimés ou peu connus des parents et professionnels, des préventions s'imposent :

- Fixer des règles :
 - Pas d'écran le matin.
 - Pas d'écran avant 3 ans.
- Limiter le temps d'écran à tout âge :
 - Entre 3 et 4 ans : moins d'1h par jour
 - Après 4 ans : moins de 2h par jour.
- Accompagner en parlant à votre enfant de ce qu'il voit et fait sur ces écrans.
- Arrêter de passer du temps sur les écrans au moins 2h avant le coucher.
- Montrer l'exemple en tant que parents : mettre les écrans de côté quand on est avec son enfant pour favoriser les interactions et accompagner ses découvertes.

- Pas d'écran à table ni dans la chambre.
- Jouer dehors à la lumière naturelle.
- Entre la naissance et 5 ans : 5h de mouvement actif par jour.

En conclusion, l'enfant apprend à connaître son corps et l'environnement, à réfléchir et à se concentrer en : courant, grimant, sautant, s'équilibrant, explorant, manipulant de vrais objets, lançant, jetant, ouvrant, fermant, déplaçant, poussant, tirant, vidant, remplissant, transvasant ...

Et si l'enfant passe du temps sur les écrans, les risques encourus sont que ses apprentissages seront ensuite plus longs et compliqués.

Car les aboutissants de ces jeux d'apprentissage permettront à l'enfant d'avoir de l'adresse et de la coordination, d'être prudent, attentionné et concentré, d'avoir de la réflexion et de la logique, de s'avoir s'orienter dans l'espace, de s'organiser dans le temps et d'avoir le sens de la communication, de l'interaction et de l'écoute.

Pour les plus grands, il faut donc trouver un certain équilibre dans le milieu familial entre le temps devant les écrans et les autres activités.

Merci à l'équipe de rédaction pour l'écriture de cet article



Pour en savoir plus...

De nombreux ouvrages comme « Apprivoiser les écrans et grandir » de Serge Tisseron...



La vie du RAM... en images



Matinée fruits
Villorceau
(14 janvier 2020)



Val de Lire
Messas
(20 janvier 2020)



Puzzles
à Lailly-en-Val
(27 janvier 2020)



Kakémono
à Baule
(07 février 2020)

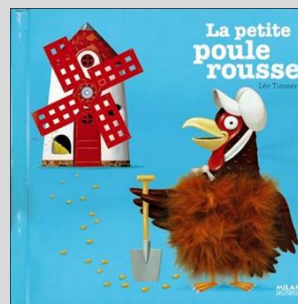


Atelier cirque au collège
Beaugency
(14 février 2020)



Visite du moulin laurentais
Huisseau-sur-Mauves
(6 mars 2020)

Lectures du moment : proposées par Dorine (AM de Beaugency)



QUIZZ : la discrétion professionnelle

En attendant la fiche de la PMI sur l'obligation de discrétion professionnelle qui sera publiée dans le prochain numéro, nous vous proposons un petit quizz sur le sujet :

L'obligation s'applique uniquement à l'assistante maternelle

- A - Vrai
- B - Faux

Le non-respect de l'obligation de discrétion peut justifier d'une rupture de contrat

- A - Vrai
- B - Faux

Le non-respect de l'obligation de discrétion peut être considéré comme une faute grave

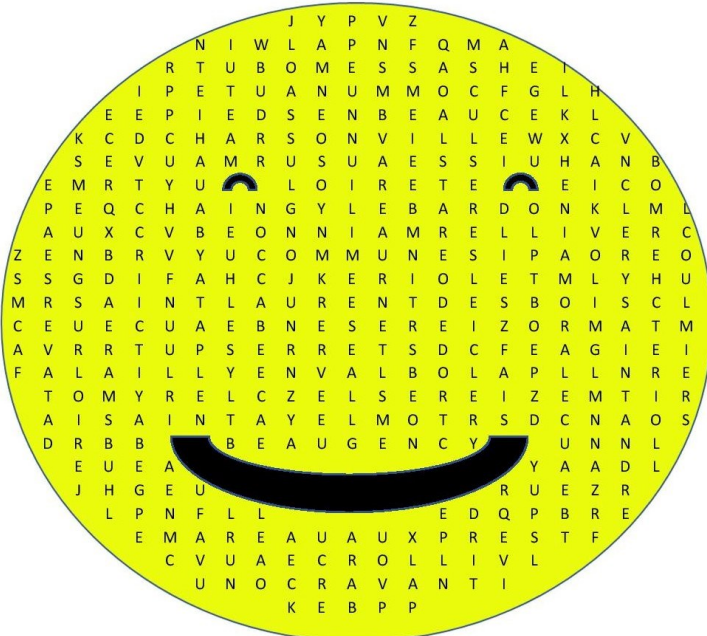
- A - Vrai
- B - Faux

Il n'y a pas de dérogation à la discrétion professionnelle

- A - Vrai
- B - Faux



MOTS MELES SPECIAL COMMUNAUTE DE COMMUNES



Baccon

Baule

Beauce- la- Romaine

Beaugency

Binas

Chaingy

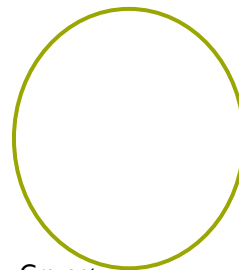
Charsonville

Cléry- Saint- André

Communauté

Communes

Coulmiers



Cravant

Dry

Epieds-en-Beauce

Huisseau- sur-

Mauves

Lailly- en- val

Le Bardon

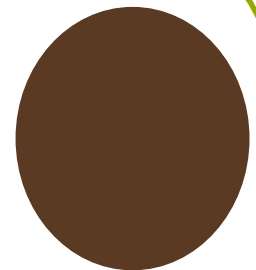
Loir-et-Cher

Loire

Loiret

Mareau- aux -Prés

Messas



Meung- sur- loire

Mézières- Lez- Cléry

Rozières-en Beauce

Saint-Ay

Saint-Laurent-des-Bois

Tavers

Terres

Val

Villermain

Villorceau

A vos agendas !!

Votre sécurité et celle des enfants ne pouvant être garantis sur les temps d'accueils-jeux, ceux-ci ainsi que toutes les animations spécifiques (sorties, maison de retraite, Mange du sport...) sont annulées jusqu'à la rentrée de septembre. Les rendez-vous physiques sont également pour le moment suspendus.

A partir de juin

Visio lecture

A partir du 1er juin, nous vous proposerons des matinées lecture avec les enfants que vous accueillez à partir de 10h30 en visio conférence. Nous vous raconterons une ou 2 histoires avant le temps du déjeuner. Ces visios seront proposées par petits groupes aux assistantes maternelles qui ont l'habitude de venir sur les temps d'animation pour maintenir un peu de lien avec le RAM. Nous vous donnerons plus de détails dans un prochain mail.

Juin-Juillet

Permanences visio

Pour celles qui le souhaitent des permanences visio peuvent être proposées en fonction des besoins pour échanger sur des sujets d'actualités ou thème de votre choix. Les rendez-vous par visio sont également possibles.

En bref :

Les idées ludiques envoyées chaque jour se poursuivront jusqu'aux vacances scolaires.

Réunion journal

Mardi 7 juillet

Cette fois-ci ce temps de réunion sera proposé en visio. Nous essaierons de faire au mieux pour échanger sur le sujet choisi et préparer le journal de la rentrée comme il se doit.

A vos idées pour les prochains sujets!

Quant à l'heure du rendez-vous, en fonction de votre activité professionnelle, nous vous le proposerons l'après-midi ou en soirée.

Août

Lundi 10 au vendredi 21 août

RAM fermé



Envoyez-nous toutes vos idées d'activités ou ce que vous proposez aux enfants que vous accueillez avec photos à l'appui afin que nous puissions les partager sur le site du RAM

Cctterresduvaldeloire.fr